

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2013

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2013
Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Francine PIERRE, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Geneviève FLEURY.

Votants : 25

Conseillers absents - excusés : David CARABIN, Bernard BRAUN, Sophie WAKEFORD, Marc BARRON.

Procurations : Jean-Pierre ROUILLON à Daniel THOMASSIN,
Jean-François PASQUET à Jean-Pierre FRANOUX,
François KLAEYLE à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Véronique DEVIGNES à Malika TRANCHINA,
Samia MESSALTI à Colette MESNIER,
Elsa PLUMIER à Odile CHANDELIER,
Emmanuel TSCHITSCHMANN à Bertrand KLING,
Yves COLOMBAIN à Geneviève FLEURY.

Secrétaire de séance : Geneviève FLEURY

Date convocation : 20 septembre 2013

N° 2013-062

Objet : Attribution de subventions aux associations
Rubrique : 7.5.2

Rapporteur : Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'attribution de subventions fera l'objet de délibérations du conseil municipal en fonction de la réception et de l'instruction des dossiers de demande d'une part, et dans la limite du "crédit global" inscrit au budget de l'exercice 2013, d'autre part.

Au vu des demandes de subventions recevables et instruites depuis le 1^{er} janvier 2013 et après avis favorable de la commission Solidarité emploi et politique de la ville réunie le 18 septembre 2013, le Maire propose d'attribuer la subvention de fonctionnement suivante :

Lor-sud : marché du monde solidaire

100 €

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ

- **APPROUVE** cette proposition.



Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX.